

Image not found or type unknown



## erreur de date sur mon CDD

Par **julien001**, le **06/01/2011** à **07:31**

Bonjour, voila j' ai signée un CDD dans mon entreprise, hors sur mon contrat il est marqué que je suis engagé du 22 novembre 2010 au 11 fevrier 2010 hors la date de fin est anterieur a la date de debut je voulais savoir qu elle etait mes droits suite a ces dates erronée?  
merci d' avance

Par **P.M.**, le **06/01/2011** à **08:47**

Bonjour,  
Il s'agit d'une simple erreur matérielle facilement rectifiable...